

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE : Lundi, le 14 septembre 2020

HEURE : 19 h

LIEU : Hôtel de ville de Dunham

***** LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE DUNHAM SIÈGE EN SÉANCE EXTRAORDINAIRE PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE SUR LA PLATEFORME ZOOM. CHACUNE DE CES PERSONNES PRÉSENTES S'EST IDENTIFIÉE INDIVIDUELLEMENT *****

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Pierre Janecek, maire

MM. Kevin Mitchell
François Tremblay
Gaston Chamberland
Léo Simoneau
Jules Brunelle-Marineau
Guillaume Brais

ainsi que la greffière, Mme Mélanie Thibault

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Virements budgétaires ;
3. Adoption règlement no 402-20 relatif à la gestion contractuelle ;
4. Autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière pour la mise à jour de la politique MADA ;
5. Nomination du représentant municipal pour le suivi, la demande d'aide financière et la signature de la convention ;
6. Condition de travail employée de la bibliothèque ;
7. Questions du public ;
8. Levée de l'assemblée.

L'avis de convocation a été signifié comme prévu par la Loi sur les cités et villes.

241-20

SÉANCE À HUIS CLOS PAR VISIOCONFÉRENCE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT QUE ce décret a été prolongé par d'autres décrets qui prolongent cet état d'urgence pour des périodes additionnelles de dix jours successifs et que l'état d'urgence est toujours effectif ;

CONSIDÉRANT QUE l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil municipal de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT QU' il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil municipal et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence ;

En conséquence, il est :

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que le conseil municipal accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Que la visioconférence soit enregistrée et soit disponible sur le site Internet de la Municipalité et sur sa page Facebook.

Adopté.

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

242-20 Proposé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté.

Adopté.

VIREMENTS BUDGETAIRES

243-20 Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise la trésorière, madame Nicole Gingras, à procéder aux virements budgétaires proposés.

Adopté.

ADOPTION REGLEMENT NO 402-20 RELATIF A LA GESTION CONTRACTUELLE

244-20 Proposé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que le règlement no 402-20 relatif à la gestion contractuelle soit et est adopté.

Adopté.

Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil municipal plus de 2 jours avant la présente séance.

AUTORISATION DE DEPOT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR LA MISE A JOUR DE LA POLITIQUE MADA

245-20 Proposé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise madame Ève Sano-Gélinas à déposer une demande d'aide financière pour la mise à jour de la politique MADA.

Adopté.

NOMINATION DU REPRESENTANT MUNICIPAL POUR LE SUIVI, LA DEMANDE D'AIDE FINANCIERE ET LA SIGNATURE DE LA CONVENTION

246-20 Proposé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que le conseil municipal nomme madame Ève Sano-Gélinas pour faire la demande et le suivi de la demande d'aide financière pour la mise à jour de la politique MADA de la Ville de Dunham, ainsi qu'agir à titre de signataire de la convention à intervenir entre les parties.

Adopté.

CONDITION DE TRAVAIL EMPLOYEE DE LA BIBLIOTHEQUE

Proposé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

247-20 et unanimement résolu que l'horaire habituel de travail de madame Marianne Bérubé-Lefebvre, sera de 16 heures par semaine. Il s'agit d'un emploi permanent à temps partiel.

Adopté.

QUESTIONS DU PUBLIC

Séance à huis clos et par visioconférence. Aucun public présent.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

248-20 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

et unanimement résolu que l'assemblée soit levée.

Adopté.



Pierre Janecek, maire



Mélanie Thibault, greffière

